

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

I 16 DÉCEMBRE 2020 I TOMBOLA AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Marseille, le 4 décembre 2020



Dans un format inédit, le Barreau de Marseille renouvelle son engagement en organisant « **la tombola au profit de la ligue contre le cancer** » mercredi 16 décembre 2020 à 17h, en direct sur l'ensemble des réseaux sociaux du Barreau : Facebook, Twitter & LinkedIn.

Des lots prestigieux à la clé

Parmi les lots mis en jeu :

- 1 nuit à l'INTERCONTINENTAL
- 1 bijou FROJO
- 1 lampe PIPISTRELLO

Le tirage des lots se fera en direct et sera contrôlé par un huissier de justice.

Un Barreau solidaire et engagé

Le Barreau de Marseille encourage le commerce de proximité. Pour ce faire, l'intégralité des lots est issue de commerces marseillais.

Pour rappel, lors de l'édition 2019 du loto du Barreau de Marseille au profit de la Ligue contre le cancer, 14 420 euros ont été récoltés !

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE

Aujourd'hui, **vendredi 4 décembre 2020**, s'ouvre la billetterie en ligne, via le site Helloasso ! La tombola est accessible à tous et le nombre de tickets n'est pas limité par participant !

1 ticket = 10 euros

Le don à LIGUE CONTRE LE CANCER 13 ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Particuliers :

Ils peuvent déduire 66% de leur don dans la limite de 20% de leur revenu imposable.

Entreprises & organismes :

L'ensemble des versements à LIGUE CONTRE LE CANCER 13 permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de ces versements, plafonnée à 20000€ ou 5‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Clôture de la billetterie le 15 décembre 2020 à minuit.

[Acheter des tickets](#)

POUR SUIVRE LA REMISE EN DIRECT, CONNECTEZ-VOUS LE 16 DÉCEMBRE À 17H SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DU BARREAU !



À PROPOS - LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Créée en 1918, la Ligue contre le cancer est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses bénévoles et salariés formés grâce à une école de formation agréée pour répondre aux besoins des personnes concernées par le cancer. Notre fédération, composée de 103 Comités départementaux présents sur tout le territoire national, est apolitique et indépendante financièrement.

Les missions de la Ligue :

1. [Chercher pour guérir](#)

1er financeur non-gouvernemental de la recherche en cancérologie. En initiant et finançant des projets de recherche, la Ligue suscite des avancées importantes dans le traitement et la qualité de vie des personnes malades. La recherche en oncologie que nous soutenons concerne différents pôles : la recherche fondamentale, la recherche clinique, la recherche épidémiologique et les sciences humaines et sociales.

2. [Prévenir pour protéger](#)

Informé, sensibiliser, prévenir pour lutter efficacement contre le cancer. La Ligue communique régulièrement sur les bienfaits d'une hygiène de vie adaptée, sur les facteurs de risque et sur l'importance des programmes de dépistages organisés. Nous agissons pour le respect ou le renforcement des lois et des réglementations visant à interdire la diffusion de produits industriels nuisibles à la santé.

3. [Accompagner pour aider](#)

Améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches. Pour agir au plus près des personnes fragilisées par la maladie cancéreuse, nous instaurons un ensemble de services dans chaque département : soutien financier, accès au prêt, activité physique adaptée, aide psychologique, soin socio-esthétique, amélioration du confort à l'hôpital, aide-ménagère...

4. [Mobiliser la société](#)

Changer les mentalités face au cancer. La Ligue s'érige en porte-parole des personnes malades et de leurs proches et œuvre auprès des institutions et des entreprises afin de promouvoir les droits des patients et des usagers du système de santé.

L'Esperluette

21 rue fortia - 13001 - Marseille

07 70 12 39 55 / 09 80 41 35 54

contact@lesperluette-communication.fr

<http://lesperluette-communication.fr/>

**Ordre des Avocats
du Barreau de Marseille**

51 Rue Grignan

13006 Marseille

www.barreau-marseille.avocat.fr